



World #1 in badminton.

ACTU LIGUE



Ligue du Centre de Badminton

Bulletin d'infos de la Ligue du Centre de Badminton

LIGUE DU CENTRE DE BADMINTON
 14 Rue Henri Moissan, BP 23008,
 18027 BOURGES Cedex
 Tél : 02.48.02.17.07.
 Ou **06.25.31.28.88.**
 Fax : 02.48.02.17.07.
 Mail : lcba@wanadoo.fr
 Site : <http://lcba.free.fr>

PARLONS PROJET

Voici le 3e volet visant le partage du projet de ligue à l'ensemble des acteurs du badminton régional, construit autour de 4 axes : l'offre de pratique, la formation, le haut niveau, le développement.



BAD QUIZZ :

1 idée cadeau en AG

La fin de saison est souvent marquée par les AG et les récompenses de joueurs ou bénévoles s'étant distingués. En offrant le seul jeu de société existant sur le badminton, le Bad Quizz, vous êtes sûrs de faire plaisir. Le jeu est disponible uniquement auprès de la ligue. Bon de commande, infos par mail à badquizz@orange.fr. Près de 500 boîtes vendues.

PROJET LIGUE (3) : LA FORMATION

Promouvoir et organiser le badminton sur le territoire régional est l'une des missions premières de la ligue. Pour fédérer les acteurs du badminton autour d'un projet commun, la ligue décline jusqu'à l'**horizon 2028** des objectifs clairement affichés : **20 000 licenciés** répartis sur toute la région avec pour chaque bassin de vie :

- 1 **équipe technique** identifiée dont 1 **emploi**
- 1 **équipement** de référence de 7 ou 9 terrains avec une hauteur libre de 9 m
- 1 **école de badminton** labellisée avec 2 ou 3 étoiles

Concernant la formation, plusieurs champs sont concernés :

- la formation initiale des bénévoles, des dirigeants, des officiels de terrain, des cadres techniques
- leur formation continue
- la déclinaison d'une culture badminton au plus grand nombre et sur l'ensemble du territoire
- le partage d'expériences notamment pour les dirigeants et bénévoles

Les rôles vers lesquels chacun devrait tendre sur le thème de la formation :

- la Ligue :
Assurer la formation professionnelle des cadres,
Organiser les formations initiales et continues des officiels, dirigeants et cadres acteurs dans la ligue
- le Codep :
Assurer une formation continue des officiels, dirigeants et cadres
- le Club :
Encadrer un maximum de séances et créneaux au sein du club,
Amener les bénévoles et dirigeants du club à se former

Et pour info, le rôle de la Fédération dans ce domaine :

- Structurer et organiser la formation en France en lien avec les directives ministérielles,
- Délivrer les diplômes et faire passer les examens d'Etat,
- Former les brevetés d'Etat et futurs DE,
- Mutualiser les expériences,
- Amener ses cadres dans les régions pour assurer des formations continues...

EMPLOI : GROS PLAN SUR LE CAE (= 1 emploi pour 1 tiers de son coût)

L'Etat remet au goût du jour le Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi, contrat en CDD d'au moins 20h par semaine, d'une durée maximale de 2 ans. Ce dispositif permet aux employeurs d'avoir une exonération importante de cotisation additionnée à une aide conséquente de l'Etat (90% du taux horaire brut du SMIC par heure travaillée dans la limite de 35h hebdo). Exonération des cotisations patronales (assurances sociales et allocations familiales) et d'autres taxes (salaires, apprentissage...). L'aide peut aller jusqu'à 1 198 € par mois (90% brut d'un temps plein au SMIC) pour un emploi à temps plein. Pour un emploi du groupe 4 de la CCNS (plus de 1 600€ brut mensuel), il ne coûte plus que de 650 à 800 € (selon exonérations) par mois pour l'employeur. Pour un salaire à 1 400 € brut, l'emploi ne coûte plus que 420 à 550 € par mois.

Le coût de revient pour l'employeur est d'environ 30 à 40 % du coût global classique. Ce dispositif facilite grandement l'emploi même si une dynamique lancée par la création d'un poste doit être réfléchie pour voir l'après deux ans et pérenniser l'emploi si possible dans la structure (aides à trouver ensuite auprès du Conseil Général ou de la ville, Cap'asso Région...et activités engendrées par l'emploi).

Pour aller plus loin : www.drdjs-centre.jeunesse-sports.gouv.fr/ ou www.pole-emploi.fr

LA QUESTION DU MOIS

Réponse à la question : N1A, N1B, N2 et N3 sont les divisions des interclubs nationaux. Question du mois : quelle compétition a créé la ligue cette saison ? Réponse dans le prochain numéro.

LE PAYSAGE REGIONAL DES INTERCLUBS Saison 2009-2010

Voici la répartition prévisionnelle des équipes dans chaque division régionale à la rentrée (sous réserve de réinscription des équipes et en attendant le contrôle des obligations de formés).

REGIONALE 1 (1 poule de 8)

28-NOGENT LE ROTROU
37-AMBOISE
37-SAINT AVERTIN
37-TOURS 3
41-BLOIS
41-SALBRIS 2
45-CLTO ORLEANS 2
45-NEVOY

REGIONALE 2 (1 poule de 12)

18-BOURGES 2
18-SAINT GERMAIN DU PUY
28-MAINVILLIERS 2
36-CHATEAUROUX
41-BLOIS 2
41-CONTRES
41-LAMOTTE-BEUVRON
41-SALBRIS 3
45-CLTO ORLEANS 3
45-JARGEAU
45-MONTARGIS
45-PITHIVIERS

REGIONALE 3 (2 poules de 8)

18-BOURGES 3
18-SAINT AMAND MONTROND
18-SAINT GERMAIN DU PUY 2
28-DREUX
28-LUCE
28-MAINVILLIERS 3
28-NOGENT LE ROI
28-NOGENT LE ROTROU 2
36-CHATEAUROUX 2
37-BALLAN MIRE
41-MUIDES SUR LOIRE
41-SAINT GEORGES SUR CHER
41-VENDOME
45-ASPTT ORLEANS
45-CLTO ORLEANS 4
45-SULLY SUR LOIRE

Des exemples concrets d'actions de la ligue sur la formation :

- **Former les officiels** (arbitres, organisateurs de compétition, juges arbitres) pour permettre le déroulement des compétitions à tout niveau et garantir une qualité d'organisation.
- **Accompagner** les comités départementaux et les clubs dans leur démarche vers l'emploi et leur structuration.
- **Former les dirigeants** à la démarche de projet, aux recherches de financement.
- **Former les bénévoles** qui encadrent dans les clubs (initiateur, entraîneur) et leur donner des temps d'échanges et de mise à jour des connaissances (formations continues sur Minibad lors des Super Series...).
- **Proposer** des temps de formation continue au sein de l'Equipe Technique Régionale en réunissant les cadres sur des thématiques liées à leur travail.

L'idée pour la ligue est d'amener une culture badminton au plus grand nombre par la formation de ses acteurs bénévoles et professionnels, tout en accompagnant une structuration des clubs et des comités, pour faire progresser le badminton régional dans son ensemble.

RENDEZ-VOUS A NOTER

Samedi 20 juin : finale du Super Series jeune, le Master, au CREPS de Bourges de 9h à 21h.

Samedi 27 juin : Assemblée Générale de la Ligue à Châteauroux, maison des sports, échanges le matin avec l'assureur fédéral et AG classique l'après-midi.

23 au 29 août 2010 : championnat du Monde de badminton à Paris.

RECORD DE LICENCES

Cette saison est l'année de tous les records avec +15% de licenciés sur la ligue et des comités départementaux qui battent des records. La ligue réalise une progression de + 1 000 licenciés s'approchant de la barre des 7 600 licenciés. Cette progression peut être due à plusieurs facteurs :

- Le nombre moyen de licenciés par club a nettement augmenté cette saison avec plus de 86 licenciés par club contre une moyenne à 80 l'an passé. Ceci témoigne du travail effectué dans les clubs qui ont su fidéliser leurs adhérents et en attirer d'autres.
- 7 clubs ont été créés cette saison contre une seule désaffiliation.
- une hausse du nombre de formés (initiateurs, entraîneurs) cette saison, de 40 à 60 stagiaires.
- une offre de pratiques de plus en plus adaptée pour les jeunes et les adultes.

Dans les comités départementaux, le nombre de licenciés est :

18 : 740 licences environ (contre 603 la saison passée)
28 : 1 320 licences environ (contre 1153 la saison passée)
36 : 700 licences environ (contre 611 la saison passée)
37 : 1 840 licences environ (contre 1601 la saison passée)
41 : 1 000 licences environ (contre 807 la saison passée)
45 : 2 020 licences environ (contre 1799 la saison passée)

LABELLISATION DES ECOLES DE BADMINTON

La période pour faire labelliser son école de jeunes va du 1er mai au 30 juin. Plus d'un tiers des clubs français ont fait cette démarche l'an passé. D'une à trois étoiles, le label reconnaît la qualité de la formation des jeunes du club. Du matériel pédagogique et d'autres outils de promotion sont envoyés au club.

Pour en savoir + : <http://www.ffba.org/home/actualite.php3?act=lire&id=2818>.

Pour faire sa demande, le club doit avoir au moins une saison d'affiliation, compter parmi ses licenciés des jeunes de moins de 17 ans, avoir au moins un créneau jeune spécifique d'1h15 minimum et un encadrement qualifié (initiateur DIB minimum ou recours à un entraîneur BE rémunéré). La ligue avait le taux d'écoles de jeunes le + élevé l'an passé avec + de 50 % de clubs labellisés.